



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Référence : 20240918-RAP-63-0919-Insp_Pouzzolanes des Dômes_St Ours les Roches

RAPPORT DE CONTRÔLE DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES		
Nom et adresse de l'établissement contrôlé		Code DREAL
Société : Pouzzolanes des Dômes Adresse : Puy de Ténusset Communes : 63 230 Saint Ours-les-Roches		S3IC 0005602121 Priorité DREAL <input type="checkbox"/> PN <input type="checkbox"/> AE <input checked="" type="checkbox"/> SP <input type="checkbox"/> Autre Régime <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> NC SEVESO / IED <input type="checkbox"/> HAUT <input type="checkbox"/> BAS / <input type="checkbox"/> IED
SIREN : SIRET : 34263755000019		
Activité principale : carrière de pouzzolane		
Date du contrôle : 17/09/2024		
Inspecteur :		
Type de contrôle		
<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annoncée <input type="checkbox"/> Inspection inopinée		<input checked="" type="checkbox"/> Inspection planifiée <input type="checkbox"/> Inspection circonstancielle
Circonstances du contrôle		
<input type="checkbox"/> Plan de contrôle de la DREAL <input type="checkbox"/> Incident/Accident du		<input type="checkbox"/> Plainte <input type="checkbox"/> Autre :
Thème(s) du contrôle • Les prescriptions de l'arrêté d'autorisation		
Principale(s) installation(s) contrôlée(s) • Néant		
Référentiel(s) du contrôle • Arrêté préfectoral du 13 avril 2010 autorisant la Sarl Pouzzolanes des Dômes et la Sarl DUGOUR et Fils à poursuivre et étendre l'exploitation de deux carrières configurés de pouzzolanes et leurs installations annexes.		
Personne(s) rencontrée(s) et fonction(s)		
Nom	Société	Qualité
	Pouzzolanes des Dômes Pouzzolanes des Dômes	Responsable Développement Directeur
Copies	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitant ; DREAL : <input checked="" type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> PRICAE <input checked="" type="checkbox"/> Équipe ECIE <input type="checkbox"/> Autre :	

I – Synthèse de la visite et des constatations

1 - Présentation

La société Pouzzolanes des Dômes est autorisée à exploiter la carrière du Puy de Ténusset jusqu'au 13 avril 2030.

La carrière est située dans le périmètre de la Chaîne des Puys-faille de Limagne inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Un des corollaires à ce classement porte sur l'interdiction de délivrer de nouvelles autorisations, extensions ou renouvellements des carrières de pouzzolanes.

Cette condition a été inscrite, de facto, dans le Schéma Régional des Carrières de la Région Auvergne Rhône-Alpes, approuvé le 08 décembre 2021.

2 – Constats effectués ce jour

Lors de l'inspection il n'a pas été possible, en raison de la présence d'un brouillard particulièrement dense, de contrôler le périmètre autorisé, notamment, la zone d'extraction, les fronts et les zones remises en état. Ce contrôle de terrain fera l'objet d'une prochaine visite.

En revanche, un contrôle documentaire a pu être effectué au siège de l'entreprise, situé au lieu-dit « Le Vauriat ».

Ce contrôle a permis d'effectuer les constats suivants :

- Le plan d'exploitation a été mis à jour le 08/11/2023 ;
- La côte minimale actuelle est de 944 m NGF ;
- Un contrôle des extincteurs a été effectué par la société JSI (43700, Coubon) le 06/05/2024 ;
- Une vérification des installations électriques a été effectuée par l'APAVE, le 11/09/2023. Il est à noter que les installations de traitement sont alimentées par un groupe électrogène ;
- Une mesure du niveau sonore des installations a été réalisée par BIOBASIC le 17/07/2024, les résultats sont conformes ;
- Une campagne de mesure de l'empoussièrément a été réalisée par BIOBASIC du 03/07/2024 au 02/08/2024, les résultats d'analyses sont conformes ;
- Des prélèvements des rejets aqueux, en sortie de séparateur d'hydrocarbure, ont été effectués par BIOBASIC, le 12/01/2022, les valeurs de rejets sont conformes.

3 – Éléments de contexte recueillis sur site

La société Pouzzolanes des Dômes commercialise sa production dans différents secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'industrie, le traitement de l'eau, le bâtiment, les équipements sportifs, les administrations et également à l'export. Ces divers usages permettent de valoriser au mieux la pouzzolane en exploitant les caractéristiques physico-chimiques particulières de la pouzzolane.

Des travaux de remise en état sont mis en œuvre par l'exploitant en fonction du phasage et des terrains qui sont définitivement libérés. En l'occurrence des travaux de plantation ont été effectués en 2017 par l'ONF en partie Sud de la carrière.

4 – Conclusion

Suites données par l'inspection

- Observations ou non-conformités à traiter par transmission d'éléments de réponse
- Proposition de mise en demeure
- Autre :

Synthèse des suites :

L'inspection des installations classées n'a pas relevé d'observation ni de non-conformité concernant les contrôles réglementaires prescrits par l'arrêté d'autorisation.

Concernant le contrôle des installations, du site d'extraction et des zones de stockage, l'inspection reprendra contact avec la société Pouzzolanes des Dômes pour une visite de terrain.

<p>Inspecteur le 18/09/2024 L'inspecteur de l'environnement</p> <p><i>Signé</i></p>	<p>Vérificateur le 18/09/2024 L'inspecteur de l'environnement</p> <p><i>Signé</i></p>	<p>Approbateur le 18/09/2024 Pour le directeur régional, Le Coordonnateur de l'équipe ECIE</p> <p><i>Signé</i></p>
--	--	---